

Luxembourg, le 21 décembre 2020

## **Annulation des vols entre le Royaume-Uni et le Luxembourg**

Les atterrissages et les départs de tous les vols passagers entre le Royaume-Uni et le Grand-Duché du Luxembourg sont interdits sur ordre du Ministère de la Santé et du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, jusqu'au 03 janvier 2021 inclus.

Luxair se trouve dans l'obligation d'annuler tous ses vols commerciaux vers le Royaume-Uni jusqu'au 03 janvier 2021 inclus.

Les clients qui ont déjà réservé leurs billets à destination de Londres jusqu'à cette date seront contactés par Luxair dans les meilleurs délais et auront la possibilité de changer les dates de leur voyage ou de choisir entre un avoir avec une valeur additionnelle de 10% ou un remboursement, via le site internet ([www.luxair.lu](http://www.luxair.lu)) ou le Call Center de Luxair.